

Discours Gary Vanvinckenroye – Foire de Battice-Herve 2007

Madame la Ministre, Monsieur le Ministre,
Mesdames et Messieurs les Organisateurs,
Mesdames et Messieurs les Agriculteurs,
Chers amis,

Nous sommes heureux d'avoir été invités à participer cette année encore à cette manifestation qui reste pour nous, jeunes agriculteurs, l'occasion de se rencontrer et d'échanger dans un cadre dynamique et convivial.

Nous voulons profiter de cette rentrée pour parler d'un sujet brûlant et primordial pour l'avenir de notre agriculture et surtout pour les Jeunes.

Vu le peu de temps qui m'est imparti, je me concentrerai là-dessus, vous l'aurez compris, il s'agit du nouveau FIA que vous avez baptisé, Monsieur le Ministre Lutgen, AIDA, l'Aide à l'Investissement pour le Développement de l'Agriculture.

Monsieur le Ministre, vous savez que c'est après de longues et difficiles négociations, qu'on est arrivé à un arrêté qui reflète le nouveau contenu des règlements européens, les contraintes budgétaires ainsi que de votre vision politique en matière d'investissements agricoles.

Si nous sommes heureux d'avoir pu infléchir certaines options et vous formuler certaines propositions, nous avons aussi, à maintes reprises, dénoncé certaines conditions d'accès beaucoup trop contraignantes et le faible niveau d'aide pour certains investissements. Aujourd'hui nous sommes également confrontés de plein fouet à la lourdeur et à la complexité administrative.

Je ne vais pas trop m'y attarder, mais je puis vous affirmer que ceux qui s'attellent tant bien que mal à essayer de remplir les « fameux formulaires » ne me contrediront point !

Malgré les appels incessants mais motivés et justifiés pour rallonger les échéances de la période transitoire, votre Cabinet s'est entêté et n'a accordé qu'un tout petit mois supplémentaire pour rentrer tous les dossiers pour tous les investissements déjà réalisés. La date butoir du 30 septembre hante vraiment nos campagnes, et rien n'est bon dans la précipitation.

Sur quels arguments vous basez-vous pour justifier cette intransigeance dans les délais, alors même qu'il y a encore plusieurs incohérences dans l'Arrêté et de nombreuses imprécisions dans le formulaire et que, cerise sur le gâteau, la Commission européenne n'a pas encore donné son feu vert sur tout !

Le gros volet d'AIDA qui préoccupe plus les futurs jeunes agriculteurs est bien évidemment l'aide à la première installation, pour laquelle il faut un Plan de développement avec des objectifs globaux sur 6 ans. Les délais d'introduction des Plans de développement pendant la période transitoire sont inappropriés à la situation de terrain, nous estimons qu'il faudrait les revoir. Une seule période allant du 1 janvier au 31 décembre serait plus propice. Nous sommes prêts à en débattre.

La FJA est aussi très inquiète du fait que la Commission européenne n'autoriserait plus l'aide régionale constituant la troisième tranche. Nous savons que vous défendrez le principe que cette aide soit accordée et nous ne pouvons que vous encourager à persévérer dans cette bonne voie. Cette aide de maximum 25 000 euros est en effet essentielle tant les investissements sont lourds pour un jeune repreneur; nous ne pouvons pas accepter sa perte. Au cas où elle serait refusée par la Commission, nous souhaitons vous rencontrer pour trouver des pistes de rechange.

Un autre point important concerne les critères d'accès à l'aide à la première installation. Le jeune agriculteur doit pouvoir prouver une formation agricole suffisante (enseignement agricole, cours B et 30-40 heures de mise à jour des réglementations), mais aussi une expérience professionnelle (d'une durée variable de 2 à 4 ans selon le niveau d'étude) et cela préalablement à l'installation. Sur le terrain, nous constatons que certains jeunes, malgré leur

bonne volonté, leurs compétences et leur motivation pour le métier d'agriculteur, seront dans l'impossibilité de justifier leur expérience pratique par des documents officiels attestant de leur statut.

Nous proposons qu'une solution transitoire soit appliquée pour les jeunes agriculteurs installés depuis cette année et qui possèdent une expérience dans l'exploitation familiale sans pour autant y avoir été déclaré.

Un autre petit exemple illustre également la nécessité de ré-évaluer la durée de l'expérience pratique exigée. Un jeune de 27 ans, licencié en communication, non issu du secteur agricole et qui souhaite s'installer comme agriculteur en créant sa propre activité, aura beau avoir suivi les cours A d'agriculture générale, les cours B de reprise d'exploitation, les cours de mise à jour ainsi qu'un stage agricole agréé, il se verra refuser l'accès à l'aide première installation, faute d'expérience pratique de minimum 2 ans.

Monsieur le Ministre, nous rencontrons tous les jours des cas difficiles et il faut absolument trouver des réponses, puisque votre volonté est de favoriser les installations et la création d'activité dans notre secteur.

Enfin dès juillet 2008, la réglementation AIDA précise qu'un jeune souhaitant bénéficier des aides à la première installation, devra réaliser un stage de minimum 3 mois quelle que soit son expérience et sa formation.

La FJA reste convaincue de l'utilité des stages à la seule condition que ceux-ci apportent un réel bénéfice pour le jeune et soient bien encadrés. Comme elle l'est depuis longtemps en matière de formation professionnelle agricole, notre Fédération s'impose comme un partenaire privilégié pour l'organisation et l'encadrement de ces stages.

C'est ainsi que la FJA se propose comme opérateur majeur dans l'accueil, l'orientation, la formation et l'encadrement de stagiaires et des maîtres de stage. Nous sommes désireux de développer un encadrement de qualité de ces stages

pour un meilleur apprentissage et une ouverture d'esprit de nos futurs agriculteurs. C'est pour cela que nous plaidons pour une collaboration étroite entre tous les acteurs concernés, les agriculteurs en tête, avec une réelle implication des pouvoirs publics. Nous profitons de l'occasion pour saluer la nomination de Monsieur Tarabella comme Ministre en charge de la Formation en Région wallonne et espérons le rencontrer très prochainement afin de consolider les diverses priorités auxquelles nous sommes attachés en matière de formation professionnelle agricole.

Je vous remercie de votre écoute et vous souhaite une excellente foire.